Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune de **Noyal-Châtillon-sur-Seiche**

Étude de programmation La Marelle, diagnostic, analyse, exploitation et approfondissement

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Informations principales :
Entité publique : commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.
Entité d'achat : commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche/FIN, service finances et achats publics.
Référence : MP-2025-05.
Intitulé de la consultation : étude de programmation La Marelle.
Objet de la consultation : diagnostic : analyse, exploitation et approfondissement.
Type d'annonce : annonce de consultation.
Type de procédure : procédure simplifiée (< 40 keuros).
Date et heure limites de remise des plis : 5 juin 2025, 12 h 00.
Catégorie principale : services.
Lien pour la consultation :
https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise/consultation/205877?orgAcronyme=c1b
Informations complémentaires :
Date de mise en ligne : 28 avril 2025, 14 h 23.
Allotissement : non.
Accès public/accès restreint : accès public.
Modalités de réponse :
Réponse électronique : autorisée.
Signature électronique requise : non requise.
Mode d'ouverture : par réponse.
Chiffrement des plis : non.
Constitution des dossiers de réponses : enveloppe d'offre, enveloppe unique.

Marchés publics

Procédure adaptée

La Rance Groupe ActionLogement

Construction de 20 logements, Pleumeur-Bodou, Kerenoc

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Suite à infructuosité de lots, La Rance relance une consultation pour la construction de 20 logements individuels, lotissement "Kerenoc" à Pleumeur-Bodou (22560).
Le dossier de consultation est disponible sur http://www.marches-securises.fr et chez Duplitech à Saint-Malo.
Date limite de remise des offres : jeudi 5 juin 2025, 12 h 00.

Commune de **Nouvoitou**

Travaux de construction d'un espace jeunes et d'un local associatif

PROCÉDURE ADAPTÉE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Nouvoitou.
Adresse de l'acheteur : mairie, 3, place de l'Église, 35410 Nouvoitou.
Tél. 02 99 37 42 71. Siret : 213 502 040 00016.
Section 2 : Communication
Lien d'accès direct à l'intégralité des documents de consultation sur le profil acheteur ci-après : https://www.megalis.bretagne.bzh
Nom du contact : M. Hummel. E-mail : s.hummel@nouvoitou.fr Tél. 02 99 37 42 71.
Section 3 : Procédures
Type de procédure : procédure adaptée prévoyant une possibilité de négociation.
Conditions de participation : capacité financière et technique suivant règlement de consultation (disponible sur le profil acheteur).
Date et heure limites de réception des plis : mercredi 4 juin 2025 à 12 h 00.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Variantes à l'initiative des candidats : non autorisées.
Section 4 : Identification du marché
Code CPV principal : 45210000-2 (travaux de construction de bâtiments).
Type de marché : travaux.
Objet : construction d'un bâtiment d'environ 250 m2 comprenant un espace jeunes, un local associatif, des sanitaires et des locaux techniques.
Lieu d'exécution du marché : parc des sports, promenade Henri Verger, 35410 Nouvoitou.
Durée du marché : 4 mois dont 1 mois de période de préparation.
Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Lot 01 : terrassement, maçonnerie, VRD.
Lot 02 : bâtiment modulaire préfabriqué.
Lot 03 : isolation extérieure, étanchéité.
Lot 04 : charpente bois, couverture métallique.
Lot 05 : plâtrerie, isolation.
Lot 06 : menuiserie intérieure.
Lot 07 : revêtements de sol souples.
Lot 08 : peinture, nettoyage.
Lot 09 : chauffage, ventilation, plomberie.
Lot 10 : électricité.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Démarrage prévisionnel des travaux : mi-septembre 2025.

Commune de **Bourg-des-Comptes**

Construction d'une salle multi-activités avec reconstitution d'un plateau scolaire

PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE

Section 1 - Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Bourg-des-Comptes.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 213 500 333 00017.
Ville : Bourg-des-Comptes (code postal : 35890).
Groupement d'acheteurs : non.
Section 2 - Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
https://marches.megalis.bretagne.bzh
Identifiant interne de la consultation : BDC-2025-002.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Pascale Jego (DGS).
Adresse mail du contact : dgs@bourgdescomptes.com
N° téléphone du contact : 02 99 05 62 62.
Section 3 - Procédure
Type de procédure : marché à procédure adaptée restreinte de maîtrise d'oeuvre avec prestation d'intention.
Date et heure limites de réception des plis : 6 juin 2025 à 12 h 00.
Réduction du nombre de candidats : oui.
Nombre maximum de candidats : 3.
En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :
- compétences et moyens (50 points),
- références (50 points).
Conditions énoncées dans le règlement de la consultation.
Possibilité d'attribution sans négociation : non.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 - Identification du marché
Intitulé du marché : marché à procédure adaptée restreinte de maîtrise d'oeuvre avec prestation d'intention pour la construction d'une salle multi-activités avec reconstitution d'un plateau scolaire.
Code CPV principal : 71200000.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : la mission attribuée sera une mission de base étendue aux missions complémentaires suivantes : OPC et CSSI.
Lieu principal d'exécution du marché : 35 - Ille-et-Vilaine.
La consultation comporte des tranches : non.
Section 5 - Lots
Marché alloti : non.
Section 6 - Informations complémentaires
Pour les candidats admis à remettre une offre, une réunion de présentation de l'opération et du site sera organisée. Le contenu des prestations à remettre est défini dans le règlement de la consultation : il est de niveau prestation d'intention. Le montant de la prime allouée aux candidats ayant remis une prestation est fixé dans le règlement de la consultation : cette prime est fixée à 3 000 euros HT.

Commune de **Drouges**

Revitalisation du centre-bourg, sécurisation place Amand-Pipard et abords salle de la Fontaine et création d'espaces jeux

PROCÉDURE ADAPTÉE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Drouges. Type de numéro national d'identification : Siret. N° national d'identification : 21350102600016. Ville : Drouges. Code postal : 35130.
Groupement d'acheteurs : non.
Section 2 : communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : https://marches.megalis.bretagne.bzh/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=205893&orgAcronyme=d0m
Identifiant interne de la consultation : 2025-01.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Mme le Maire.
Adresse mail du contact : secretariat@drouges.bzh
N° téléphone du contact : (+33) 2 99 96 20 91.
Section 3 : procédure :
Type de procédure : procédure adaptée > 90 k euros HT.
Condition de participations :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Capacité économique et financière conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Capacités techniques et professionnelles conditions/moyens de preuve : conditions énoncées dans les documents de la consultation.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 13 juin 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : non.
L'acheteur exige la présentation de variantes :
Section 4 : identification du marché :
Intitulé du marché : revitalisation du centre-bourg, sécurisation place Amand-Pipard et abords salle de la Fontaine et création d'espaces jeux.
Code CPV principal : 45111291.
Type de marché : marché.
Description succincte du marché : travaux de sécurisation place Amand-Pipard et des abords de la salle de la Fontaine et création d'espaces jeux.
Lieu principal d'exécution du marché : 35.
Durée du marché (en jours) : 180.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots :
Marché alloti : oui.
Description du lot 1 : VRD.
CPV du lot 1 : 45223300.
Description du lot 2 : espaces verts.
CPV du lot 2 : 45112723.
Section 6 : informations complémentaires :
Visite obligatoire : oui.
Autres informations complémentaires :

Avis administratifs

Préfet d'ILLE-ET-VILAINE
Direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants des communes de Boisgervilly, Breteil, Clayes, Iffendic, Montauban-de-Bretagne, Pleumeleuc, Saint-Gilles et Saint-Uniac qu'une consultation du public va être ouverte du lundi 26 mai 2025 au vendredi 27 juin 2025 inclus, sur la demande présentée par la SAS La Friche Margot, en vue d'obtenir l'enregistrement de l'augmentation des volumes d'intrants de son unité de méthanisation située au lieu-dit «Le Bignon» sur la commune de Boisgervilly.
Le dossier est consultable :
- à la mairie de Boisgervilly aux heures suivantes : les lundis de 9 h 00 à 12 h 00 ; les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ; les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 ; les samedis de 9 h 00 à 12 h 00,
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante :
https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe
Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :
- à la mairie de Boisgervilly, sur un registre ouvert à cet effet ;
- par voie postale : à l'attention de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine, DCIAT/bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81, boulevard d'Armorique, 35026 Rennes cedex 9 ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr
(en précisant l'objet du courriel : «consultation du public_SAS La Friche Margot_-Boisgervilly»).
À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus. Elle sera formalisée par la signature d'un arrêté préfectoral.

Ville de SAINT-MALO

Révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Malo

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 10 avril 2025, le maire de Saint-Malo a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision générale du PLU du mardi 6 mai au jeudi 12 juin 2025.
La commission d'enquête est composée de Mme Anne Rameau (présidente), Mme Marie-Isabelle Perais et M. Jean-Christophe Buaillon (membres titulaires).
Le siège de l'enquête est situé à la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme (DAU, 27, quai Duguay-Trouin, 35400 Saint-Malo) où le public peut prendre connaissance du dossier d'enquête publique, pendant toute la durée de celle-ci aux jours et horaires d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, à l'exception des jours fériés).
Le dossier d'enquête peut être consulté sur le site internet de la ville :
www.ville-saint-malo.fr
Soumis à évaluation environnementale, le projet a fait l'objet d'un avis rendu par la mission régionale de l'autorité environnementale joint au dossier d'enquête publique.
Pendant la période d'enquête, la population peut présenter ses observations et propositions :
- au siège de l'enquête :
en les consignant directement sur le registre d'enquête papier ;
lors des permanences de la commission d'enquête aux dates et horaires suivants :
mardi 6 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
vendredi 16 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
samedi 17 mai 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
mercredi 21 mai 2025 de 16 h 00 à 19 h 00,
jeudi 22 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
lundi 26 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
mardi 27 mai 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
lundi 2 juin 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
mardi 3 juin 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
mercredi 4 juin 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,
jeudi 12 juin 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- en les adressant :
par voie postale (commission d'enquête, révision du PLU, hôtel de ville, place Chateaubriand, CS 21826, 35418 Saint-Malo cedex),
sur le registre dématérialisé :
https://www.registre-dematerialise.fr/6183
par courrier électronique :
enquete-publique-6183@registre-dematerialise.fr
Un poste informatique pour la consultation du dossier et du registre dématérialisé et/ou l'envoi de contributions dématérialisées est mis gratuitement à la disposition du public à la DAU, aux jours et heures d'ouverture.
À l'issue de l'enquête, et dans un délai de trente jours, la commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions lesquels seront consultables par le public à la DAU, et publiés sur le site internet de la ville de Saint-Malo, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme - éventuellement modifié pour tenir compte des avis recueillis, des observations et propositions formulées dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions de la commission d'enquête - sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal.
L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : ville de Saint-Malo, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme, 02 99 21 53 00.

Le Maire.

Vie des sociétés

AS CONSULTIS

SASU au capital de 1 000 euros
Siège social :
5, allée de la Grande Treille
Bureau 3
35000 RENNES
953 197 076 RCS de Rennes

DISSOLUTION

Aux termes de l'AGE en date du 2 mai 2025 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme Jessica Wilfred, demeurant 4, rue Maurice-Utrillo, 92160 Antony, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Rennes.

KD CONCEPT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 16, rue de Saint-Germain
35520 MELESSE
902 354 992 RCS Rennes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 27 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée KD Concept a décidé de transférer le siège social du 16, rue de Saint-Germain, 35520 Melesse au 23, La Pannerie, 35520 Melesse à compter du 27 février 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

JANTES ALU SERVICES NANTES

Société à responsabilité limitée
transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 11L, rue des Charmilles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
833 063 670 RCS Rennes

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 5 avril 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.
M. Patrice Bouvier, M. Benjamin Corbel, M. Rémy Genin et M. Charles Le Bourhis, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :
Président de la société : Jante Alu Services Développement, SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 11L, rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 850 627 852 RCS Rennes.

Pour avis
Le Président.

Notre publication adhère à

ARPP

dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au

ARPP

autorité de régulation professionnelle de la publicité
23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

SCM DES DOCTEURS HAMON ET HOUDAYER

Forme : SC société en liquidation
Capital social : 30 euros
Siège social :
105, avenue Aristide-Briand
35000 RENNES
388 546 723 RCS de Rennes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Marie-Line Hamon, demeurant 41, rue Ferdinand, 35000 Rennes et prononcé la clôture de liquidation de la société à effet du 31 décembre 2024.
La société sera radiée du RCS du Rennes.

Le Liquidateur.

EARL DE LA CHUPLINAIS

Société civile
Au capital de 9 750 euros
Siège social : La Chuplinais
35310 CHAVAGNÉ
419 805 924 RCS Rennes

CAPITAL SOCIAL

Suivant délibération du 31 décembre 2023, l'assemblée générale a décidé de réduire puis d'augmenter le capital social de la société pour le fixer à 7 500 euros. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Pour avis
La Gérance.

ELLIMAC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 11, rue Duperré
35400 SAINT-MALO
829 505 445 RCS Saint-Malo

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 28 avril 2025, la gérance de la société à responsabilité limitée Ellimac a décidé de transférer le siège social du 11, rue Duperré, 35400 Saint-Malo au 9, rue des Cordiers, 35400 Saint-Malo à compter du 28 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance.

DAVID HOLDING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
porté à 55 500 euros
Siège social : 5, rue du Val-Joie
35490 GAHARD
929 998 011 RCS Rennes

CAPITAL SOCIAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 27 février 2025 que le capital social a été augmenté d'une somme de 55 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 500 euros.
Nouvelle mention :
Capital social : 55 500 euros.

Pour avis
La Gérance.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur jo e donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Le Bivic Automobiles.
Capital : 10 000 euros.
Durée : 99 années.
Siège social : 3, avenue des Druides, 56340 Carnac.
Objet : l'activité de garage, entretien et réparation de véhicules automobiles, vente et achat de tous véhicules automobiles neuf et d'occasion, dépannage, remorquage, tôlerie, carrosserie, peinture, vente de carburant, lubrifiants, gaz, location de véhicules.
Gérant : David Le Bivic, demeurant à Auray (56), 26, impasse Coët-Roz.
RCS : Lorient.

Pour avis
Le Gérant.

JANTES ALU SERVICES RENNES

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 16 450 euros
Siège social : 11 L, rue des Charmilles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
527 637 276 RCS Rennes

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 5 avril 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 16 450 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.
M. Patrice Bouvier, M. Rémy Genin, M. Benjamin Corbel et M. Charles Le Bourhis, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :
Président de la société : Jantes Alu Services Développement, SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 11 L, rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 850 627 852 RCS Rennes.

Pour avis
Le Président.

Autres légales

APASE
Service protection judiciaire
33, rue des Landelles, CS 61794
35517 CESSON-SÉVIGNÉ

DÉCLARATION D'ABSENCE

MME MARIE-LAURENCE N GUESSAN
Aux termes d'une requête en date du 18 août 2022, le tribunal judiciaire de Rennes (Ille-et-Vilaine) a été saisi par l'Apase à l'effet de déclarer l'absence de Mme Marie-Laurence N Guessan née le 15 juillet 1964 à Longué-Jumelles (49123).
Mme n'a pas reparu à son domicile ou à sa résidence, ni donné de ses nouvelles au cours des dix dernières années.
Le Procureur de la République a ainsi rendu le 18 janvier 2023, conformément à l'article 122 du Code civil, un avis favorable à la déclaration d'absence de Mme N Guessan, en vue que celle-ci emporte les effets que le décès établi aurait eu.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres
Maison décoration
Tourisme • Histoire Cuisine
Loisirs créatifs • Pratique
Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

ouest france

SOCIETE OUEST-FRANCE,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social :
10, rue du Breil - 35000 RENNES.
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Rédaction de Paris :
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste :
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 448 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média,
tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 98,4 %.
Eutrophisation : 0.006 kg/tonne.

PEFC 10-31-3502

Tirage du jeudi 8 mai 2025 : 433 040

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

dimanche ouest france

1 journal - 4 cahiers

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, le(s) supplément(s) suivant(s) : Portraits Saint-Malo

Vous pouvez OFFRIR un peu de votre sang et aider des malades

La médecine a besoin de vous pour

- sauver des blessés (accidents de la route, du travail)
- permettre les interventions chirurgicales (opérations à cœur ouvert, etc.)
- pour le traitement des brûlés, des anémiés, des hémophiles, des leucémiques, des exanguinés, etc.

De nos jours, le sang et les composants sanguins sont indispensables pour appliquer les thérapeutiques modernes